



HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication

1. Le Sous-comité des technologies de l'information et de la communication (ICTS) s'est réuni le 6 novembre 2007. M. Steve Thom, président de l'ICTS, a déclaré ouverte la quatrième session du sous-comité.
2. Les autres membres du bureau du sous-comité étaient: M. A. Finlay, vice-président employeur, et M. S. Nakajima, vice-président travailleur.
3. M. Steve Thom a confirmé qu'il assumera la fonction de rapporteur du sous-comité.

Stratégie en matière de technologies de l'information (2007-2009)

4. Le président a noté que l'approbation par le sous-comité de la stratégie soumise en mars 2007 est subordonnée à la condition que le Bureau soumette pour décision une version actualisée de la stratégie en matière de technologies de l'information à la session de novembre. Il a déclaré que les membres se sont coordonnés dans l'intersession et ont fourni au Bureau des commentaires et recommandations tripartites pour orienter la préparation de la mise à jour du document de stratégie.
5. Le chef du Bureau de l'informatique et des communications (ITCOM), en présentant le document¹, a remercié le sous-comité d'avoir fourni des commentaires tripartites et des recommandations qui ont donné des orientations au Bureau.
6. Le chef d'ITCOM a mis en exergue les nouveaux éléments de la version actualisée de la stratégie, notamment les structures de gouvernance des technologies de l'information et de la communication (TIC), la gestion de la sécurité de l'information, l'accès aux fonctionnalités d'IRIS sur le terrain, une vue d'ensemble des dépenses d'ITCOM pour 2006-07 et des projections budgétaires pour 2001-2009, la gestion axée sur les résultats, pour autant qu'elle s'applique à la technologie de l'information, et la participation d'ITCOM à la réforme des Nations Unies par le biais de l'actuel réseau TIC.

¹ Document GB.300/PFA/ICTS/1.

7. Le chef d'ITCOM a indiqué qu'un rapport intérimaire annuel sur la stratégie sera fourni en novembre 2008.
8. Le président a invité les membres du sous-comité à faire des commentaires et leur a rappelé que le document est soumis pour décision, ainsi qu'indiqué au paragraphe 45.
9. Le vice-président travailleur a noté avec satisfaction les efforts déployés par le Bureau pour répondre aux préoccupations exprimées au cours de la dernière session. Il a déclaré que le document gagnerait à donner plus de renseignements concernant les coûts et a demandé au Bureau de fournir un complément d'information établissant une relation entre la stratégie en matière de technologies de l'information et les autres stratégies du Bureau.
10. Le vice-président travailleur s'est félicité des éclaircissements sur les politiques et la gouvernance, contenus dans le document. Il a demandé des informations claires et de caractère général sur l'amélioration des performances d'IRIS, la connectivité sur le terrain, les coûts d'infrastructure et le développement d'applications hors du Secteur de la gestion et de l'administration. Il a dit soutenir le processus officiel en cours concernant l'examen des initiatives en matière de technologies de l'information au sein du Bureau. S'agissant de la sécurité, il a demandé que soit établi un calendrier pour l'évaluation des risques et la formulation d'un plan de traitement de ces risques, y compris ses implications financières, et il a exprimé des doutes quant à savoir si les bureaux extérieurs entrent dans le champ de l'évaluation des risques.
11. Le vice-président travailleur a demandé des éclaircissements sur le champ couvert par la sécurité en matière de technologies de l'information et, plus particulièrement, a demandé s'il se limite aux dispositifs de sauvegarde (*back-up*) et de restauration (*recovery*) des systèmes et si le budget est suffisant pour relever l'actuel niveau de sécurité du Bureau, tel qu'il est recommandé par le Centre international de calcul des Nations Unies (CIC). Il a demandé des précisions sur le montant fourni pour remplacer les serveurs, et voulu savoir s'il doit servir à tous les remplacer.
12. En ce qui concerne le déploiement d'IRIS sur le terrain, le vice-président travailleur a souligné l'importance des enseignements tirés de la pratique à Jakarta, noté que l'examen de la structure extérieure aura un impact sur ce déploiement et insisté sur la nécessité de proposer une formation appropriée qui réponde aux préoccupations du personnel. Il a demandé des informations sur le déploiement d'IRIS sur le terrain au-delà de juin 2008 et sollicité aussi des renseignements détaillés sur le projet pilote de Jakarta, notamment le calendrier et l'incidence financière. Il a pris note de la nécessité d'affiner encore les indicateurs de haut niveau applicables à la gestion axée sur les résultats pour être sûr que les objectifs en matière de technologies de l'information seront atteints de manière efficace et économique. Sur la question de la réforme des Nations Unies, il a insisté sur la nécessité de maintenir l'identité tripartite de l'OIT.
13. Le vice-président travailleur a proposé d'ajouter au point appelant une décision au paragraphe 45 le texte suivant: «à la lumière de la discussion au sous-comité».
14. Le vice-président employeur a jugé le document utile et a félicité le Bureau pour son esprit d'ouverture. Il a demandé un supplément d'information concernant la mise à niveau avec Oracle 12, la différence, au niveau du budget, entre perfectionnement des compétences et formation, et les implications financières de la réforme des Nations Unies.
15. Le représentant du gouvernement du Pérou a noté que des progrès substantiels ont été accomplis depuis la dernière session. Il s'est déclaré préoccupé par la poursuite de plusieurs procédures en parallèle, notamment l'examen de la structure extérieure, le déploiement des fonctionnalités d'IRIS sur le terrain, l'intégration avec les programmes de

l'OIT, et l'initiative «Tous unis dans l'action». Il a suggéré au Bureau de réfléchir à la manière de gérer les procédures parallèles afin d'assurer une certaine cohérence.

16. Le représentant du gouvernement de l'Australie a noté les améliorations apportées au document et s'est félicité de la franche évaluation de la question du déploiement d'IRIS sur le terrain conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes. Il a noté qu'il est important d'établir des plans clairs, des chiffrages de coûts détaillés et des étapes intermédiaires pour déployer les fonctionnalités d'IRIS sur le terrain.
17. Le représentant du gouvernement de l'Australie a estimé qu'il est préférable de disposer d'un document unique de stratégie en matière de technologies de l'information, comprenant la présente version actualisée, tant aux fins de consultation que pour avoir un document qui soit encore plus «évolutif». Il a réitéré la demande visant à fixer un calendrier indicatif pour les futures extensions du système. Il a noté que les douze initiatives prévues dans la stratégie devraient être liées aux objectifs globaux du Bureau, et demandé que la prochaine stratégie soit présentée sous forme de document unique.
18. Un membre travailleur a posé plusieurs autres questions. Il a demandé qu'un glossaire des acronymes avec leur définition soit ajouté au document pour en faciliter la compréhension, et a sollicité de plus amples informations sur les effectifs du Bureau affectés aux technologies de la communication, ainsi que des éclaircissements sur la notion de sécurité. En ce qui concerne la réforme des Nations Unies, il s'est déclaré favorable à l'intégration des locaux et des systèmes informatiques, mais il a insisté sur la nécessité de ne pas affaiblir les idéaux, le message et les spécificités de l'OIT.
19. Le représentant du gouvernement du Nigéria, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, s'est félicité du document sur la stratégie en matière de technologies de l'information, et notamment des dernières opinions concernant la gouvernance. Il a demandé des éclaircissements sur la reprise du traitement après sinistre, l'inclusion d'une liste de risques prioritaires et les stratégies d'atténuation des risques liés au déploiement d'IRIS sur le terrain, ainsi que sur les enseignements tirés du déploiement de ses fonctionnalités à Jakarta et à Bangkok. Il a insisté sur la nécessité de mettre en place un réseau à faible coût entre le siège, le terrain et le système des Nations Unies.
20. Il a également demandé que soit expliqué le montant imputé au budget pour l'infrastructure de téléphonie. Il a demandé que la distribution de ces fonds tienne compte des besoins des bureaux extérieurs régionaux en Afrique, qui ont un déficit d'infrastructures.
21. Le porte-parole des travailleurs et les représentants des gouvernements de l'Australie et du Nigéria ont proposé qu'une séance informelle soit organisée en mars 2008 pour faire le point des progrès réalisés.
22. Le chef d'ITCOM a répondu aux questions posées par les membres du sous-comité. Il a indiqué que le système d'examen des initiatives en matière de technologies de l'information au sein du Secteur de la gestion et de l'administration (MAS) est opérationnel, et que l'ITAC étudie actuellement la possibilité d'étendre ce système au-delà du secteur. Il a expliqué que le budget actuellement affecté au remplacement des serveurs n'est pas suffisant pour tous les remplacer, qu'il est réparti entre le siège et le terrain et que les serveurs sont normalement remplacés à l'échéance de leur période de garantie, soit trois ou quatre ans.
23. Le chef d'ITCOM a expliqué que les coûts d'infrastructure comprennent l'achat et l'installation du matériel et des logiciels, les licences des logiciels, les services d'infrastructure externalisés d'IRIS et l'entretien des équipements. Il a noté que les chiffres

pour 2006-07 englobent les coûts de remplacement de l'ensemble de l'infrastructure de réseau du siège, qui est devenue obsolète et ne bénéficie plus de l'appui du fabricant.

24. Le chef d'ITCOM a expliqué les grandes difficultés concernant la connectivité entre Genève et les services extérieurs. Il a déclaré que, compte tenu de l'évolution «dynamique» des coûts afférents aux connexions Internet en divers endroits sur le terrain, il convient que la question de la connectivité pour les bureaux extérieurs soit traitée au cas par cas.
25. Un représentant d'ITCOM a fourni des informations et des éclaircissements sur l'objet et le coût de la mise à jour d'IRIS avec Oracle 12.
26. Un membre travailleur a réitéré sa demande concernant les effectifs affectés aux technologies de l'information et a demandé quel était le pourcentage des dépenses de formation consacré au système IRIS. Il a demandé que le Bureau envisage de prévoir au budget un poste séparé pour le remplacement du matériel et des équipements informatiques, comme cela se fait actuellement pour la rénovation du bâtiment du siège.
27. Le directeur exécutif du Secteur de la gestion et de l'administration a indiqué qu'il existe un fonds pour les systèmes informatiques destiné à couvrir en partie les dépenses liées à la mise à niveau du matériel. Le chef d'ITCOM a fourni davantage de précisions sur la vocation de ce fonds, ainsi que sur les crédits de la «partie IV» du budget ordinaire.
28. Le président a noté que les participants sont favorables à l'organisation d'une séance d'information informelle en mars 2008. Il a également pris note de l'appui exprimé en faveur de la modification que les travailleurs proposent d'apporter au point appelant une décision (paragr. 45).

Le sous-comité recommande à la Commission du programme, du budget et de l'administration d'approuver la stratégie actualisée, à la lumière de la discussion au sous-comité.

Formation au Système intégré d'information sur les ressources (IRIS)

29. Le président a invité le chef du Service des politiques et du développement des ressources humaines (HR/POL) à présenter le document ² à l'étude.
30. Le chef d'HR/POL a fait le point de la situation et des progrès accomplis pour ce qui est de la formation à IRIS dans le contexte de la stratégie en matière de ressources humaines. Il a noté que cette activité relève, depuis janvier 2007, du Département du développement des ressources humaines (HRD), mais qu'elle est coordonnée par un groupe consultatif composé de représentants des unités fonctionnelles et administratives et des équipes chargées de la gestion du changement et du développement d'IRIS.
31. Le chef d'HR/POL a énuméré les cours et les ateliers organisés en 2005-06 et a fourni des données sur le nombre d'utilisateurs formés et les enseignements qui en ont été tirés. Il a souligné qu'il importe d'avoir recours à des méthodes et des supports variés, d'intégrer les règles et les procédures du Bureau et de développer des capacités durables de dispenser une formation continue au personnel du siège et des structures extérieures.

² Document GB.300/PFA/ICTS/2.

32. Le chef d'HR/POL a donné un aperçu des méthodes de formation et a évoqué le projet de constitution d'une équipe de 15 à 20 utilisateurs chevronnés multilingues connaissant bien toute la gamme des modules d'IRIS. Il a indiqué que des fonctionnaires ont été choisis dans les régions pour être des formateurs en la matière et que les activités de renforcement des capacités ont commencé. En conclusion, il a brièvement présenté le projet de budget alloué à la formation à IRIS en 2006-07, qu'il a mis en perspective par rapport au montant total des ressources allouées à l'ensemble des activités de développement des ressources humaines du Bureau.
33. Le vice-président employeur a noté que le document était intéressant sur le plan de la présentation et s'est dit globalement satisfait. Il a apprécié le point de vue sur la gouvernance qui y est donné. Il a ajouté qu'il aurait été utile d'avoir davantage de précisions sur le budget.
34. Le vice-président travailleur s'est interrogé sur le fait que la question de fournir le matériel didactique d'IRIS dans les trois langues officielles de l'OIT n'ait pas été abordée dans le document. Il a encouragé le Bureau à appliquer les enseignements tirés de la formation à Jakarta pour la mise en œuvre du programme pilote à Budapest, compte tenu du plus grand niveau de cohérence et d'intégration de ce dernier. En conclusion, il a souligné que la formation à IRIS ne devait pas se faire au détriment d'autres activités de développement des ressources humaines du Bureau.
35. Le représentant du gouvernement du Pérou a noté que la formation du personnel est très importante. Il a demandé combien de temps et d'argent serait nécessaire pour former à IRIS l'ensemble du personnel du BIT.
36. Le représentant du gouvernement du Nigéria, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, a salué les initiatives mentionnées dans le document et a souligné la nécessité de poursuivre une politique d'apprentissage à trois niveaux, à savoir apprentissage, formation et partage des connaissances, y compris par le biais de réseaux.
37. Le chef d'HR/POL a confirmé que l'équipe actuelle des formateurs est multilingue et que certains cours de formation au siège sont dispensés en français et en anglais. Il a indiqué que la traduction du matériel didactique dépendrait du moment choisi pour étendre les fonctionnalités d'IRIS aux bureaux extérieurs et de l'actualisation avec Oracle 12. Une formation continue sera requise au fur et à mesure de l'évolution des fonctions d'IRIS et du personnel concerné. L'orateur a ajouté que le coût de la formation est en cours de réexamen compte tenu du plan de déploiement d'IRIS dans les bureaux extérieurs et de la capacité du Bureau.

Systeme de gestion électronique des documents (EDMS)

38. Le chef d'ITCOM a présenté le document relatif à l'EDMS³ et a fait le point de la situation concernant les sous-projets.
39. Le vice-président travailleur a noté que le document fait utilement le bilan des initiatives liées à l'EDMS. Il a souligné l'importance du système et l'impact majeur qu'il aura sur la façon de travailler et sur le personnel lui-même en imposant davantage de discipline en matière de traitement de l'information. Il a exprimé la nécessité de mener à bien la formation et les activités connexes dans les meilleurs délais tant au siège que dans les

³ Document GB.300/PFA/ICTS/3.

bureaux extérieurs. Il a recommandé d'associer les utilisateurs aux différentes étapes de la mise en œuvre (planification, expérimentation et formation). Il a instamment prié le Bureau d'envisager la possibilité de distribuer les documents officiels du Conseil d'administration quinze jours au moins avant le début de la session. Il a par ailleurs indiqué qu'il approcherait le Bureau pour demander qu'une session informelle du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication soit organisée au cours de la prochaine session du Conseil d'administration, qui se tiendra en mars 2008.

40. Remerciant les participants, le président a déclaré close la quatrième session du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication.

Genève, le 7 novembre 2007.

Document soumis pour information.